

Questions orales

J'ai écrit hier au secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark), qui avait demandé l'aide du Nouveau parti démocratique, pour l'inciter à ordonner une enquête publique complète sur ces exportations canadiennes. Je lui suggère des points précis que le gouvernement devrait étudier soigneusement et sur lesquels il devrait agir. L'affaire est urgente. J'espère que le ministre répondra favorablement à mes suggestions.

* * *

LA PORNOGRAPHIE

LA DÉCLARATION ATTRIBUÉE À UNE CANDIDATE LIBÉRALE

M. John Reimer (Kitchener): Monsieur le Président, selon un article paru dans le *Kitchener-Waterloo Record* du 17 février, M^{me} Maud Barlow, qui sollicite une candidature libérale dans Ottawa-Centre, a déclaré à un auditoire de 500 professeurs de l'enseignement supérieur qu'elle «s'opposait catégoriquement au libre-échange» parce que, prétend-elle, cela va ouvrir les frontières du Canada à la pornographie et à la violence sexuelle américaines. J'approuve et je partage les préoccupations de M^{me} Barlow en ce qui concerne la pornographie et la violence sexuelle, tout comme le gouvernement d'ailleurs. Toutefois, je m'insurge contre le fait que M^{me} Barlow établisse un lien injustifié entre la pornographie et les pourparlers sur le libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Il n'y a absolument aucun rapport entre les deux.

Le Code criminel n'est pas et ne sera jamais à négocier. En outre, l'article 20 du GATT autorise tout État souverain à restreindre tout commerce qui menace la moralité et la sécurité publiques. Si les libéraux veulent parler de libre-échange, qu'ils le fassent de façon intelligente et constructive au lieu de se laisser aller, comme dans cet exemple pathétique, à jouer scandaleusement les alarmistes et à faire de la pure propagande électorale.

* * *

LES JEUNES

ON EXIGE DES MESURES DU GOUVERNEMENT

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est): Monsieur le Président, le ministre d'État chargé de la Jeunesse (M. Charest) occupe ses fonctions depuis maintenant sept mois. Il n'a réalisé jusqu'ici qu'une brochure de luxe répertoriant les programmes pour la jeunesse qui sont en vigueur et dont la plupart ont été établis par des gouvernements libéraux. Bien que cette publication ait une certaine valeur, elle ne peut tenir lieu de programmes et d'initiatives pour résoudre les vrais problèmes de la jeunesse. Les conservateurs ne cherchent encore une fois que l'effet et la publicité.

Le taux de chômage chez les jeunes est aujourd'hui de 14,4 p. 100. Depuis 1984, les conservateurs ont retranché plus de 200 millions de dollars des programmes pour la jeunesse. Ce

n'est pas le moment de se montrer suffisant comme l'a fait, lundi, le ministre d'État chargé de la Jeunesse. Qu'il agisse ou qu'on lui montre la porte de sortie par laquelle sont déjà passés dix autres ministres conservateurs.

● (1420)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES PÊCHES

LA COMPÉTENCE CONSTITUTIONNELLE

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, le premier ministre étant absent, j'adresserai ma question au vice-premier ministre. Hier, le premier ministre a déclaré à la Chambre, au sujet du traité sur la pêche entre le Canada et la France, et je cite un extrait de la page 3521 du hansard:

Le gouvernement et le Parlement du Canada sont les seuls à parler au nom du Canada sur toutes les questions relevant de notre compétence.

C'était très clair. Hier soir, sur sa chaîne privée de cablôdiffusion terre-neuvienne, le ministre des Transports aurait déclaré: «Nous discuterons de la question au cours des prochains pourparlers constitutionnels». Et il a ajouté: «Je pense que des arguments très solides militent en faveur d'un partage des pouvoirs. Cela pose des problèmes, mais nous sommes certainement prêts à en discuter lors des prochaines négociations constitutionnelles».

Le ministre des Transports était-il distrait hier quand le premier ministre a énoncé les droits du Parlement et du gouvernement du Canada en tapant sur son bureau? Cela relève-t-il uniquement du Parlement ou y aura-t-il un partage des pouvoirs comme l'a laissé entendre le ministre des Transports?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, si le chef de l'opposition s'était renseigné, il serait au courant des réunions qui se sont déroulées à l'occasion de la conférence annuelle des premiers ministres, à Edmonton, du 10 au 12 août. Le communiqué disait ceci: «Les premiers ministres se sont entendus pour poursuivre les pourparlers constitutionnels au sujet des questions soulevées par certaines provinces notamment en ce qui concerne la réforme du Sénat, la pêche, le droit de propriété, etc.»

M. Crosbie: Réveillez-vous, John.

M. Mazankowski: En outre, le communiqué émis le 21 novembre à la conférence annuelle des premiers ministres, à Vancouver, disait que: «Les participants se sont entendus pour entreprendre ultérieurement une nouvelle phase de la réforme constitutionnelle notamment en ce qui concerne la réforme du Sénat, la pêche, le droit de propriété» etc.

M. Crosbie: Réveillez-vous, John.